Edition Spéciale - Mougins Infos

CŒUR DE MOUGINS

Proposition d'aménagement du centre-ville de Mougins

Les services | Le logement | Le commerce de proximité | Les espaces verts

MOUGINS

www.mougins.fr

Mot du Maire

La commune de Mougins possède déjà des quartiers attractifs, des « pôles de centralité » mais pas encore de véritable centre-ville, pour vous, les 20 000 Mouginois qui avez fait le choix de vous établir ici. Aujourd'hui il est temps de lui donner un "cœur". Ce cœur, cet organe vital, c'est entre le Val et Tournamy, à l'emplacement de l'actuelle Provençale des Matériaux que nous avons choisi de le greffer.

Le projet que nous voulons conforme à vos exigences :

1. D'abord convivial

Nous avons à cœur de créer un lieu agréable à vivre du matin au soir. Pourquoi pas une place provençale, des terrasses de café, restaurants... Un lieu accueillant idéal pour chacun d'entre vous.

2. Proche de vous

Parce que vous êtes au cœur de notre démarche, que vos besoins sont notre première préoccupation. Ainsi, le futur centre de vie abritera tous les services publics de proximité (démarches administratives) et les services à la personne.

3. Solidaire

Chaque génération de Mouginois trouvera des réponses à ses aspirations. Avec des équipements spécifiques, une mixité sociale, une rencontre inter-générationnelle. Et les personnes à mobilité réduite s'y sentiront accueillies.

4. Et bien sûr durable

C'est la marque de fabrique de la commune : le projet doit s'inscrire dans une démarche à long terme. Les espaces verts seront une priorité et les bâtiments consommeront le moins d'énergie possible.

Vous l'aurez compris, ceci n'a rien à voir avec une simple opération de quartier. C'est LE projet majeur des années à venir. Le cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous l'avons baptisé « Cœur de Mougins ».

Ce cœur, nous vous le confions volontiers. Lors de cette concertation qui a pour objectif de définir des orientations d'aménagements, vos commentaires, suggestions, propositions seront toujours accueillis avec enthousiasme. Alors n'hésitez pas à vous exprimer. La dernière page de ce dossier vous donnera la marche à suivre.

Imaginons ensemble la vie de demain au Cœur de Mougins.

Richard Galy.

Publication : Mairie de Mougins
Chemin de l'Horizon - 06250 Mougins
04 92 92 50 00
Directeur de la publication et de la rédaction : Richard Galy
Rédaction : Ville de Mougins
Création, mise en pages : Service Communication
Photos : Ville de Mougins
Plans : Cabinet d'architecte *Atelier Marino*
Impression : Imprimerie Trulli
120, chemin du Moulin de la Clue
06140 Vence - 04 93 58 32 42

Dépôt légal : à parution - ISSN : 1274-6053

Certains éléments de ce document peuvent être modifiés en dernière minute, il est distribué à titre d'information et non contractuel.

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE « CŒUR DE MOUGINS »

1→Créer une place publique : c'est le point de départ du projet. Il s'agira d'un lieu dimensionné de manière équilibrée, permettant le fonctionnement harmonieux des activités de loisirs des Mouginois ainsi que la vie des terrasses des cafés et restaurants. Des arcades et de nombreux arbres permettront de délimiter l'espace.

2→Ouvrir un centre administratif : l'objectif est de regrouper tous les services (scolaire, transport, social, urbanisme, état civil, sécurité, etc…) en un guichet unique.

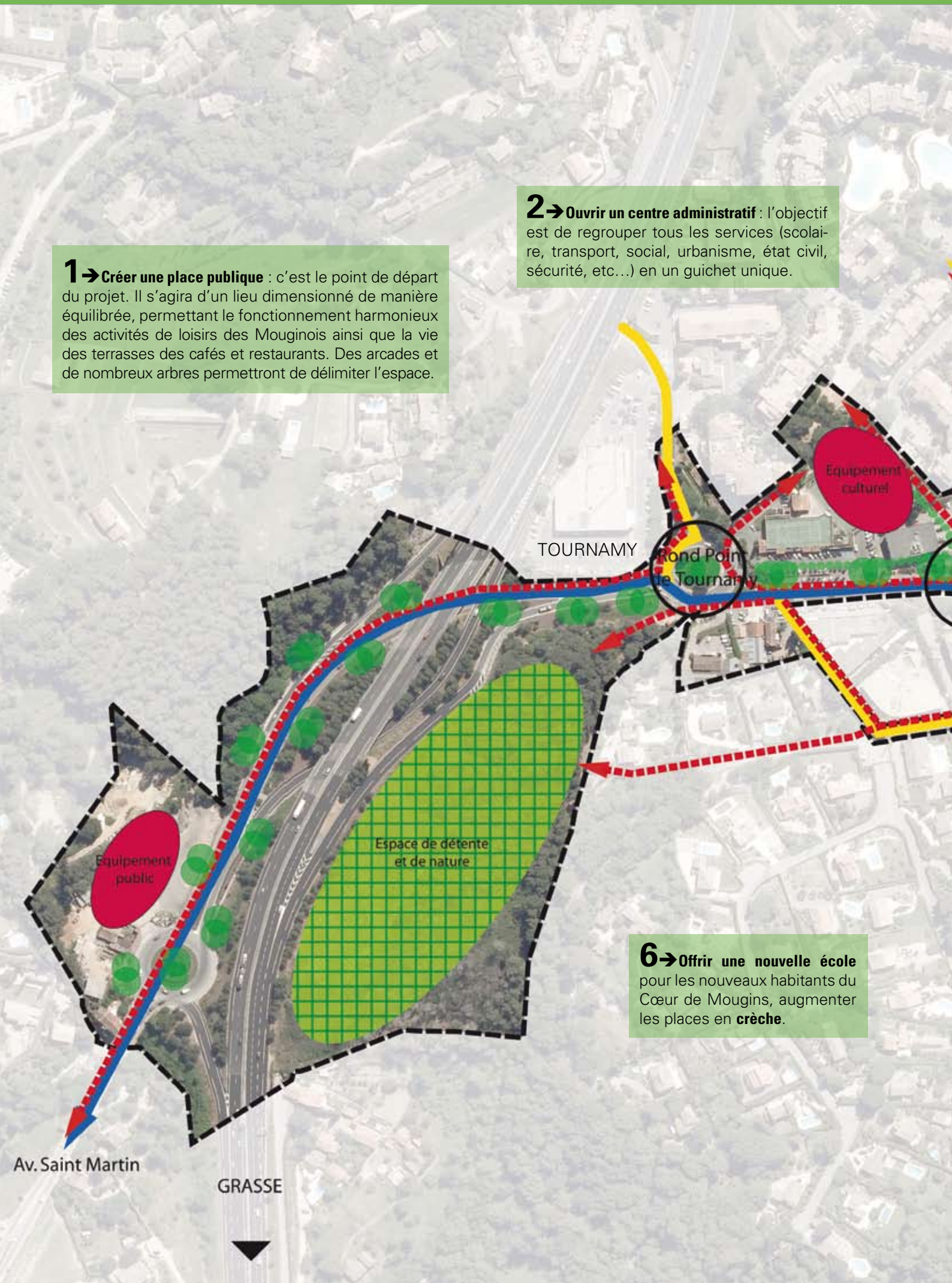

6→Offrir une nouvelle école pour les nouveaux habitants du Cœur de Mougins, augmenter les places en **crèche**.

3→Développer des outils culturels : salles de cinéma, médiathèque, ludothèque permettront ainsi à toute la famille de se nourrir intellectuellement et culturellement.

4→Assurer l'équilibre entre habitat et commerces : Créer des lieux de résidence en étages et des commerces (cafés, restaurants, boulangeries...) en rez-de-chaussée. Une réelle complémentarité entre les commerces du Val et de Tournamy sera mise en place pour ne pas déstabiliser les commerces existants.

5→Le stationnement sera facilité par la création d'un parking souterrain répondant aux besoins du secteur et des parkings "arrêt-minute" pour les commerces de proximité.

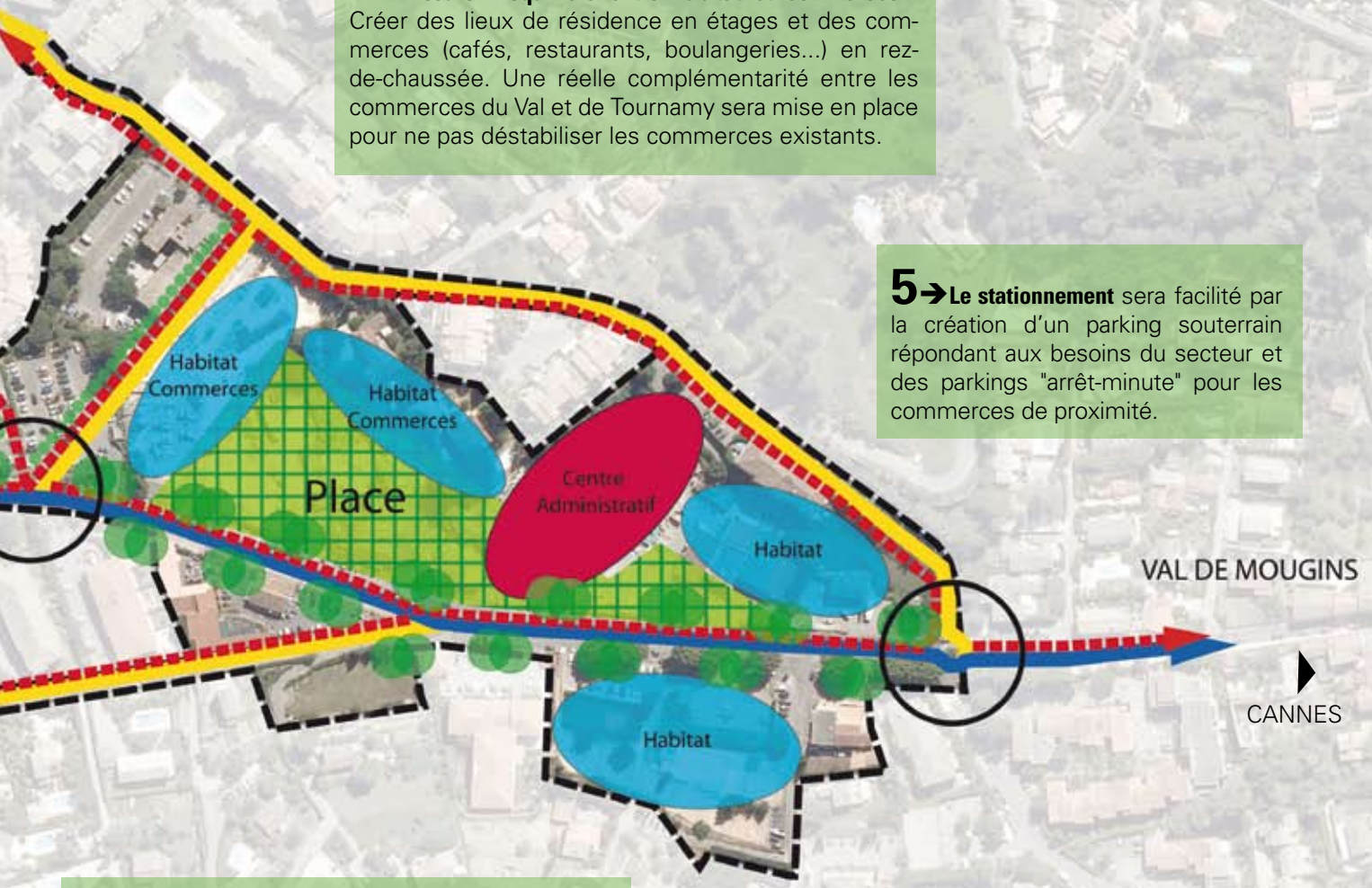

7→Accessibilité : l'ensemble des bâtiments, des espaces et des voies sera accessible à tous.

8→Limiter la hauteur et la densité des bâtiments. Des bâtiments accueillant des commerces et des habitations, devront être architecturalement intégrés et ne pas dépasser la hauteur actuelle des bâtiments de Tournamy.

- Axe principal - promenade urbaine
- Voies de circulation
- Déplacements doux (piétons et vélos)
- Aménagements paysagers des voies (positionnement de principe)
- Intersections à sécuriser
- Espaces publics boisés ou végétalisés
- Limites du secteur d'étude

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT EN PROMENADE DU CŒUR DE MOUGINS

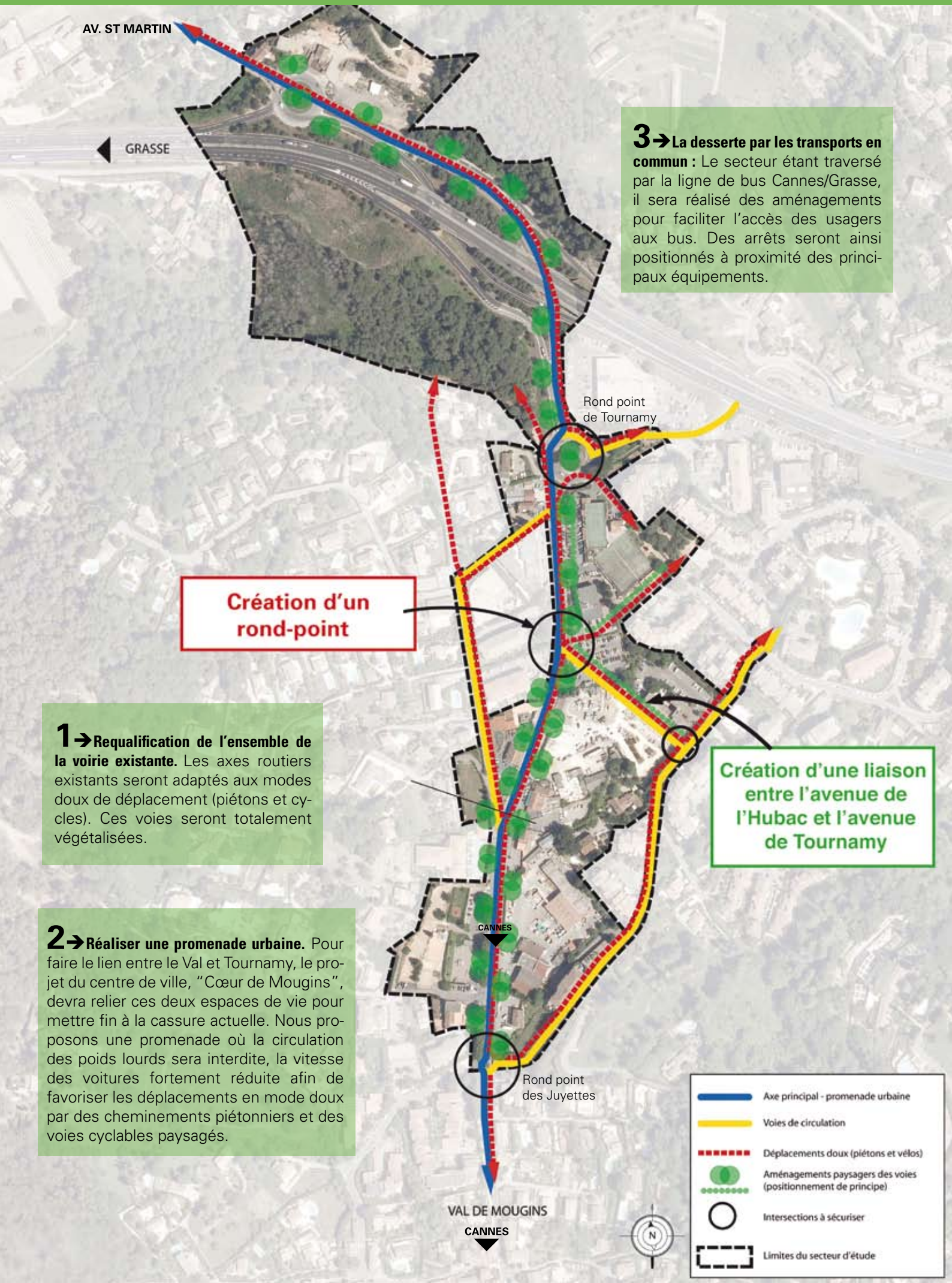

1 → Requalification de l'ensemble de la voirie existante. Les axes routiers existants seront adaptés aux modes doux de déplacement (piétons et cycles). Ces voies seront totalement végétalisées.

2 → Réaliser une promenade urbaine. Pour faire le lien entre le Val et Tournamy, le projet du centre de ville, "Cœur de Mougins", devra relier ces deux espaces de vie pour mettre fin à la cassure actuelle. Nous proposons une promenade où la circulation des poids lourds sera interdite, la vitesse des voitures fortement réduite afin de favoriser les déplacements en mode doux par des cheminements piétonniers et des voies cyclables paysagés.

3 → La desserte par les transports en commun : Le secteur étant traversé par la ligne de bus Cannes/Grasse, il sera réalisé des aménagements pour faciliter l'accès des usagers aux bus. Des arrêts seront ainsi positionnés à proximité des principaux équipements.

AMÉNAGEMENT NATUREL ET VÉGÉTALISATION DU CŒUR DE MOUGINS

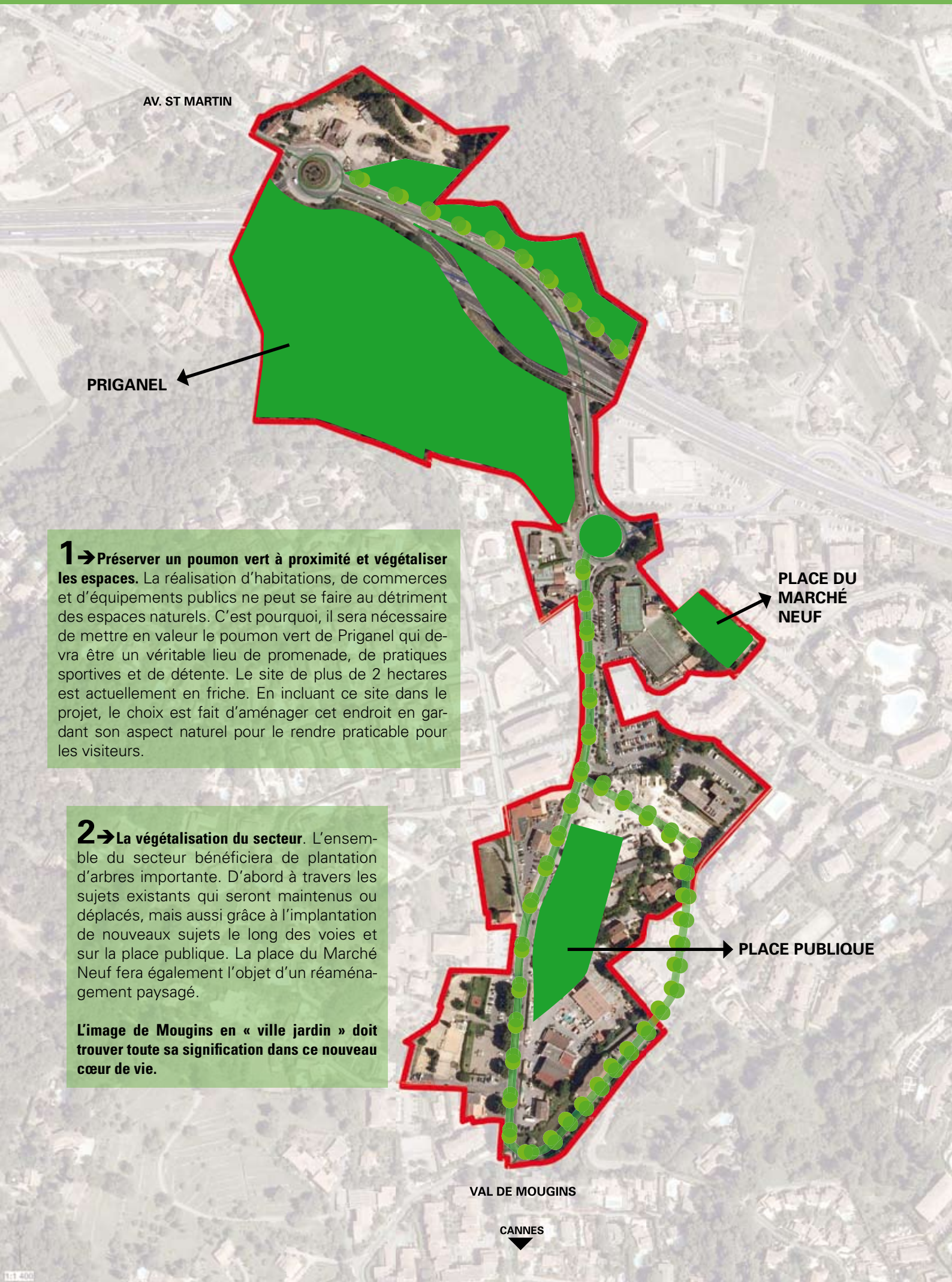

1 → Préserver un poumon vert à proximité et végétaliser les espaces. La réalisation d'habitations, de commerces et d'équipements publics ne peut se faire au détriment des espaces naturels. C'est pourquoi, il sera nécessaire de mettre en valeur le poumon vert de Priganel qui devra être un véritable lieu de promenade, de pratiques sportives et de détente. Le site de plus de 2 hectares est actuellement en friche. En incluant ce site dans le projet, le choix est fait d'aménager cet endroit en gardant son aspect naturel pour le rendre praticable pour les visiteurs.

2 → La végétalisation du secteur. L'ensemble du secteur bénéficiera de plantation d'arbres importante. D'abord à travers les sujets existants qui seront maintenus ou déplacés, mais aussi grâce à l'implantation de nouveaux sujets le long des voies et sur la place publique. La place du Marché Neuf fera également l'objet d'un réaménagement paysagé.

L'image de Mougins en « ville jardin » doit trouver toute sa signification dans ce nouveau cœur de vie.

cœurdemougins c'est :

➔Une **place publique** pour tous

➔Des services **municipaux regroupés**

➔Un **guichet unique** pour faciliter les démarches des administrés

➔Un **lieu de vie convivial** avec des cafés, des terrasses, des commerces de proximité en arcades

➔Une **mixité d'habitation**

➔Un **lieu de culture** pour tous : une ludothèque, une médiathèque agrandie, des salles de cinéma

➔Une **place importante à la nature** et aux espaces verts

➔Des **équipements inter-générationnels** : jeux de boules, skate-Park, jeux d'enfants....

INFOS

Pour découvrir le projet et vous exprimer lors de la concertation publique du 3 avril au 3 mai :

➔Exposition à la Maison de l'Emploi (Mougins Economie Emploi), 599 av de Tournamy à Mougins (De 8h à 12h et de 13h à 16h30).
➔Un registre sera à votre disposition pour recueillir toutes vos remarques à la Maison de l'Emploi
➔Réunions thématiques avec les commerçants, les riverains etc… en présence d'élus et de techniciens
➔Des élus feront une permanence à la Maison de l'Emploi, les mardis 10 et 24 avril de 10h à 12h et les jeudis 19 avril et 3 mai de 16h à 18h
➔Des observations écrites peuvent également être envoyées à : Mairie de Mougins - BP 100 - 06250 Mougins
➔Les propositions seront disponibles sur le site internet de la ville : **www.mougins.fr**

MOUGINS